

**MAIRIE D'EYGALIERES
PLACE MARCEL BONEIN
13810 EYGALIERES
04.90.95.91.01
Email : mairie.eygalieres@wanadoo.fr**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 30 juillet 2018

L'an deux mille dix-huit, le 30 juillet, le Conseil Municipal de la commune d'Eygalières, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur René FONTES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 24 juillet 2018.

Etaient présents : BLANC Michel, BRAILLE Corinne, COMBE Aurélie, FAUQUE Lucien, FONTES René, GAUTIER Robert, GRIMAUD Roland, HALDY Jean, LUCCINI Ludovic, PANCIERA Patricia, PELISSIER Aline, RICARD Monique, UFFREN Marie-Christine, WIBAUX Bernard, CHARRADE Sylvie.

Etaient absents ou excusés : ALBINET Catherine donne pouvoir à Ricard Monique, ACOSTA Jérémy, MARTEL Fabien, KRANTZ Sandra.

Le Conseil Municipal a décidé :

- DE DESIGNER un secrétaire de séance ;
- D'APPROUVER le compte rendu de la séance précédente ;
- D'APPROUVER le procès-verbal de mise à disposition des biens et des équipements affectés à l'exercice des compétences eau potable d'assainissement à la C.C.V.B.A ;
- D'APPROUVER la convention de mise à disposition des services collecte déchets-nettoyage des points de regroupement entre la commune et la C.C.V.B.A ;
- DE RENOUVELER le contrat Enfance Jeunesse avec la CAF ;
- DE SOLLICITER l'octroi de subvention auprès du Conseil Départemental ;
- D'APPROUVER des décisions financières modificatives au niveau des opérations d'investissements ;
- D'APPROUVER des avenants au marché dans le cadre de l'opération « Aménagement des Entrées Est » ;

- **D'APPROUVER** des avenants au marché dans le cadre de l'opération « Aménagement du jardin Pezet ;
- **D'ADMETTRE** en non-valeur certaines sommes.

Monsieur le Maire précise que, en préambule à cette réunion du conseil municipal, le Comptable Public, Monsieur Fabrice Anselin a présenté une étude financière sur les comptes de la commune.